

BUREAU du 10 février 2014

Procès-verbal synthétique

L'an deux mille quatorze, le dix février à 18h00, le BUREAU du syndicat mixte Somme Numérique légalement convoqué le seize janvier 2014, s'est réuni dans ses locaux, sous la présidence de Jean-François VASSEUR ;

Membres du BUREAU présents et absents :

Amiens Métropole	Département de la Somme	Communautés de communes
1 – Jean-François VASSEUR 2 – Jean-Claude RENAUX 3 – Didier CARDON	1 – Stéphane BRUNEL 2 – Jean-Pierre TETU 3 – Bernard DAVERGNE	1 – Daniel CARPENTIER 2 – Patrice LETALLE 3 – Laurent SOMON

Le compte-rendu de la séance du 13 janvier 2014 est approuvé.

M. Patrice LETALLE est désigné **secrétaire de séance**.

I – DELIBERATIONS DU BUREAU

1. ATTRIBUTION DU MARCHÉ PUBLIC DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LE DÉPLOIEMENT DU FTTH DANS LE CADRE DU PROGRAMME OPERATIONNEL 2012-2018

Le présent appel d'offres a pour objet de déterminer la personne ou le groupement de personnes qui sera chargé(e) de la conception et du suivi de la réalisation d'un réseau de communications électroniques à très haut débit sur les territoires de la 1^{ère} phase de déploiement du FTTH.

Cette 1^{ère} phase concernera environ 40 000 lignes (chiffre à titre indicatif), soit 16% des lignes du Département de la Somme. Plus précisément, le réseau Très Haut Débit de type FttH sera établi sur trois « plaques » : (i) Vimeu Industriel/ Bresle Maritime (partie seine marine en option), (ii) Val de Nièvre et commune de Flesselle et environs et (iii) Val de Somme et zone arrière du NRA d'Albert.

Le syndicat mixte a reçu 6 offres pour cette consultation :

SAFEGE Parc de l'Île 15/27 rue du Port - 92022 NANTERRE Cedex Agence de Lille 59652 VILLENEUVE D'ASCQ En groupement avec ON-X 15 Quai de Dion Bouton - 92816 PUTEAUX Cedex
EGIS France Immeuble le Carat 170 avenue Thiers- 69455 LYON Etablissement : 40 avenue de la Marne - CS 30087 59442 WASQUEHAL Cedex
SOGETI INGENIERIE 387 rue des Champs - BP509 - 76235 BOIS GUILLAUME Cedex En groupement avec SETICS 7 rue Biscornet 75012 PARIS
AMENAGEMENT FIBRE OPTIQUE 19 avenue Lucien Brunet 77340 PONTAULT COMBAULT

Syndicat mixte SOMME NUMERIQUE

DEFIR

251, rue Clément ADER Bâtiment C Porte 19
27000 EVREUX

BLUE COMM

3 avenue Laennec - 72000 LE MANS

En groupement avec **ETA**

5 rue du Lieutenant Mounier - 22190 PLERIN

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 10 février 2014 pour émettre un avis sur l'analyse des offres et l'attribution du marché.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau décident d'attribuer le marché public de maîtrise d'œuvre portant sur le déploiement du FTTH dans le cadre du programme opérationnel 2012-2018 du SDTAN de la Somme au groupement SAFEGE / ON-X dont le mandataire est la société SAFEGE (agence de Lille - 59652 VILLENEUVE D'ASCQ).

Le Président est autorisé à signer et notifier l'attribution du présent marché.

Approuvé à l'unanimité

2. OFFRE D'ACCES AUX INSTALLATIONS DE GENIE CIVIL ET D'APPUI AERIENS DE LA BOUCLE LOCALE D'ORANGE

Cette offre dite GC BLO destinée aux opérateurs de réseaux optiques ouverts au public définit les conditions d'accès aux installations de génie civil et d'appuis aériens de la boucle locale d'Orange.

La présente convention comprend :

- L'occupation des fourreaux par des câbles optiques
- L'hébergement des équipements passifs dans les chambres de tirage,
- L'accès aux supports aériens pour le déploiement de câbles optiques,
- Un processus de désaturation des fourreaux et des chambres,
- Un processus de désaturation des supports aériens.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau décident d'approuver le projet de convention avec ORANGE portant sur l'offre d'accès aux installations de génie civil et d'appuis aériens de la boucle locale d'Orange.

Le Président est autorisé à signer cette convention, les versions suivantes et toutes les pièces s'y rapportant et à passer les commandes correspondantes auprès d'Orange.

Approuvé à l'unanimité

3. COOPERATION AVEC ERDF DANS LE DOMAINE DE L'AMENAGEMENT NUMERIQUE DU TERRITOIRE

Afin de faciliter le déploiement du réseau en fibre optique sur le département de la Somme, le syndicat mixte s'appuie sur les infrastructures existantes et notamment celles d'ERDF. Pour définir les modalités de cette coopération, ERDF propose la validation de 3 projets de convention :

1. Utilisation des appuis aériens d'ERDF

2. Prestation de pose de fourreaux pour fibres optiques conjointement avec un réseau électrique

A l'occasion d'un chantier de mise en souterrain d'un ouvrage électrique que ERDF a prévu de réaliser, les parties conviennent des conditions techniques, juridiques et financières pour l'étude, la réalisation conjointe et la remise par ERDF de l'ouvrage de télécommunications au syndicat mixte, en vue du tirage ultérieur de câbles optiques.

3. Réalisation de pré-études et mise en place d'un accompagnement pour le suivi des raccordements électriques réalisés dans le cadre du SDTAN.

Le présent contrat définit les conditions dans lesquelles le syndicat mixte confie à ERDF une mission de conseil et d'assistance complémentaires à la mission de service public exercée par ERDF dans le suivi et la gestion proactive de l'ensemble des demandes de raccordement. Concrètement, il s'agit de la mise à disposition par ERDF d'un chargé d'affaires pour suivre les opérations du syndicat mixte pour un montant de 28 994€ HT.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau décident d'approuver les projets de convention avec ERDF définissant les modalités d'une coopération permettant d'améliorer l'efficacité de l'action départementale dans le domaine de l'aménagement numérique du territoire :

- Utilisation des appuis aériens d'ERDF
- Prestation de pose de fourreaux pour fibres optiques conjointement avec un réseau électrique
- Réalisation de pré-études et mise en place d'un accompagnement pour le suivi des raccordements électriques réalisés dans le cadre du SDTAN.

Le Président est autorisé à signer ces conventions et toutes les pièces s'y rapportant et à passer les commandes correspondantes auprès d'ERDF.

Approuvé à l'unanimité

La séance est levée à 18h45.

